

CAUCASE

Géorgie : divisions sur la réalité du retrait russe

La Russie a-t-elle tenu sa promesse en retirant ses troupes des zones adjacentes à l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud? Les Européens se sont montrés partagés hier, augurant d'un débat difficile entre les 27 ministres des Affaires étrangères lundi à Luxembourg.

Au cours d'une discussion hier des ambassadeurs des pays de l'UE, les pays baltes, la Pologne et aussi la Suède, se sont montrés plus fermes face à Moscou que d'autres, selon des diplomates européens. Pour ces pays, expliquent les diplomates, la condition posée le 1^{er} septembre au sommet européen extraordinaire sur la Géorgie est sans ambiguïté: les Russes doivent revenir aux positions qu'ils occupaient avant le début du conflit géorgien le 7 août, comme le demandait l'accord de cessez-le-feu signé le 12 août entre les présidents russe Dmitri Medvedev et français

Nicolas Sarkozy. Ce qui signifie que Moscou ne devrait pas avoir plus de 2 000 soldats chargés du maintien de la paix dans les régions séparatistes géorgiennes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud, alors qu'elle a annoncé son intention d'y maintenir quelque 7 600 soldats.

"Nous aimerions être convaincus, mais pour l'instant nous ne voyons pas comment on peut dire que 2 000 soldats de maintien de la paix et 7 000 soldats, c'est la même chose", a indiqué un diplomate d'un de ces pays. Mais pour la présidence française de l'UE comme pour beaucoup d'autres pays membres, le retrait des troupes russes des zones adjacentes aux deux territoires séparatistes, prévu par les accord Medvedev-Sarkozy du 8 septembre et annoncé comme effectif sur le terrain mercredi soir, est la seule condition à remplir. ■

REPORTAGE / Un collectif demande que la production soit encouragée

Légalisation du cannabis : le débat est lancé au Maroc

Par Mohamed Zainabi
mediterranee@laprovence-presse.fr

Vingt mille km², soit 2,7% de la superficie totale du Maroc. Ce n'est pas là un espace qui serait réservé à l'une des villes nouvelles que le royaume chérifien voudra créer, mais c'est bien la surface sur laquelle pousse le chanvre (le cannabis), surtout dans le nord du pays.

Cet indicateur a été donné en 2004 par l'Office des Nations unies pour la lutte contre la drogue et le crime (ONUDD). En 2008, la situation n'a pas beaucoup changé. Aujourd'hui encore, l'organisation onusienne considère le Maroc comme la principale source de résine de cannabis (haschisch), alimentant en particulier le marché européen.

Un usage médical

Les différentes campagnes lancées par les autorités marocaines, avec l'aide européenne, pour éradiquer la culture de "l'herbe illicite", sont donc loin de réussir. C'est ce qui apporte de l'eau au moulin d'un collectif nouvellement créé et qui milite pour que la production du cannabis dans le royaume ne soit pas éradiquée, mais plutôt encouragée.



Des scientifiques en prospection dans un champ de cannabis dans la région du nord du Maroc.

PHOTO M.Z.

Composé de militants associatifs, de juristes et de scientifiques, tous Marocains, ce collectif n'y va pas par quatre chemins, il se donne pour nom "Groupe pour la légalisation de la culture du cannabis au Maroc". L'un de ses membres, Chakib Khiyari, président de l'association du Rif pour les droits de l'Homme, est catégorique : "Le cannabis présente des avantages évidents qu'il est possible d'explorer et exploiter de manière positive, dans un cadre tout à fait légal".

Abderahmane Merzouki confirme : "Il est aujourd'hui scientifiquement prouvé que le cannabis peut bien être utilisé notamment dans le domaine médical et celui du textile". Ce biologiste et enseignant chercheur à la faculté des sciences de Tétouan (au nord du Maroc), proche du collectif, précise que le cannabis est la plante la plus étudiée au monde.

Selon lui, cette herbe a déjà été à la base de quatre nouveaux médicaments en 1998, dont un spray connu et reconnu contre les douleurs chroniques.

"Notre cause n'est donc pas la même que celle des militants pour la 'dose légale' de haschich", tiennent à préciser tous les membres du collectif. Pour défendre ce qui semble être, malgré tout, l'indéfendable au Maroc, Khiyari et Merzouki avancent un autre argument, social celui-là. Comme les autres membres du collectif, ils affirment vouloir "contribuer à l'instauration d'une économie véritablement alternative puisque le recours aux plantations dites alternatives a montré ses limites dans les régions du nord du Maroc où la culture du cannabis fait florès".

Même si elle est officiellement interdite, cette culture, d'après un rapport publié sur le site du Sénat français, ferait vivre environ 800 000 personnes, soit 2,5% de la population totale du Maroc.

Pour se faire entendre, le Groupe pour la légalisation de la culture du cannabis au Maroc multiplie ces derniers jours les réunions et les demandes d'appui, financier notamment, en vue d'organiser prochainement un colloque international à Rabat sur le sujet.

Son objectif premier est de dissiper l'écran de fumée qui entoure la question. ■

EN BREF

Océan Indien

Des navires de guerre contre les pirates

L'Otan va envoyer d'ici deux semaines sept navires de guerre dans l'océan Indien pour contribuer à la lutte contre la piraterie au large de la Somalie, en pleine coordination avec l'Union européenne, a indiqué le porte-parole de l'alliance militaire.

Pakistan

Deux missiles sur une zone tribale font 9 morts

Deux missiles probablement américains ont frappé une maison dans une zone tribale du Pakistan proche de l'Afghanistan, faisant neuf morts dont six militants arabes, ont annoncé hier des responsables de la sécurité pakistanaise. La maison était située à Tati, un village du Waziristan du Nord, région du nord-ouest du Pakistan.

Colombie

Premiers contacts avec les Farc

Le gouvernement colombien a fait état hier de contacts avec la guérilla des Farc en vue d'obtenir la libération d'un otage gravement malade, une première depuis l'opération militaire qui avait conduit à la libération d'Ingrid Betancourt, le 2 juillet.

Macédoine et Monténégro

Le Kosovo reconnu indépendant

La Macédoine et le Monténégro ont reconnu, hier, le Kosovo indépendant, un revers pour la Serbie au lendemain de son succès aux Nations unies où Belgrade a obtenu la saisine de la Cour internationale de justice (CIJ) sur la légalité de la proclamation d'indépendance de son ancienne province.

Allemagne

Un cas de grippe aviaire

Le virus H5N1 de la grippe aviaire a été détecté dans un élevage de volailles en Saxe, dans l'est de l'Allemagne, a annoncé hier le ministère régional des Affaires sociales, à Dresde.

RELIGION

Benoît XVI souhaite béatifier Pie XII contre toutes les réticences

Le pape a défendu la mémoire de Pie XII hier dans une messe pour le 50^e anniversaire de sa mort et souhaité sa prochaine béatification malgré les accusations de passivité face à la Shoah portées à l'encontre de ce pape controversé.

Benoît XVI a déploré que le bilan du pape Pacelli (son nom de famille), qu'il a présenté comme "un précurseur du concile Vatican II"

(1962-1965), reste occulté par un débat historique "pas toujours serein". "Nous prions pour que la cause en béatification du serviteur de Dieu Pie XII se poursuive heureusement", a-t-il déclaré.

Cependant, il n'a pas annoncé la signature du décret proclamant les "vertus héroïques" du pape défunt, une étape indispensable pour que la procédure suive son cours. Le père Lombardi, porte-parole

du Vatican a ainsi laissé entendre que Benoît XVI espérait d'abord neutraliser les oppositions à cette béatification. Lundi, le grand rabbin de Haïfa (Israël) Shear Yshuv Cohen s'était fait l'écho des réserves de nombre de ses co-religioneux.

Premier religieux juif invité à s'exprimer devant un synode d'évêques catholiques, le rabbin a jugé que Pie XII ne devait "pas être pris comme

modèle" et ne devait "pas être béatifié parce qu'il n'a pas élevé la voix face à la Shoah".

Hier, Benoît XVI a déclaré que Pie XII s'était déployé sans compter "pour la défense des persécutés sans aucune distinction de religion, d'ethnie, de nationalité et d'appartenance politique", faisant allusion aux actions du Vatican pour cacher et sauver les juifs de Rome pendant la grande rafle d'octobre 1943. ■

381039

DU 11 OCTOBRE AU 16 NOVEMBRE 2008

KERMESSE D'AUTOMNE ESPLANADE ST JEAN

La Provence vous invite

100 PLACES A GAGNER

EN APPELANT LE 08 92 70 70 13

0,24 €/min

Parc d'Attractions de Marseille

Jeu gratuit sans obligation d'achat ouvert à toute personne résidant en France Métropolitaine. Remboursement des participations sur la base des tarifs France Telecom sur simple demande écrite au service promotion adresse ci-dessous, demande accompagnée de la facture détaillée France Telecom (timbre remboursé sur demande). Un tirage au sort informatique aléatoire déterminera les gagnants. Règlement du jeu déposé chez maître Baccino, huissier de justice, disponible sur simple demande écrite au service promotion "LA PROVENCE" 248 avenue Roger Salengro 13015 Marseille. Date limite du jeu : mardi 14 octobre à 23h. *1 place = Un accès gratuit à un tour de manège sur le parc d'attractions de Marseille au J-4

Stressless® living⁽¹⁾
l'instant confort!

Rendez-vous chez le concessionnaire le plus proche

Plus de 250 concessionnaires à votre disposition

Retrouvez-les sur www.stressless.fr

N°Azur 0 810 84 85 80

Coût d'un appel local